

ANNEXE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE



TARIFS DYNEFF ELECTRICITE

Heures pleines / Heures creuses

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Dyneff au 04.67.12.68.30 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, ou par courriel à l'adresse suivante : souscription@dyneff.fr

Puissance souscrite en kVA	Abonnement DYNEFF Mensuel (€)*		Prix de l'énergie TRV (€/kWh)		Prix de l'énergie (€/kWh) DYNEFF*	
	HTT	HTVA	HTT	HTVA	HTT	HTVA
Entre 6 et 8	13,46	15,28				
Entre 9 et 11	16,30	18,68				
Entre 12 et 14	19,14	22,07	HP : 0,13760	HP: 0,17530	HP : 0,13930	HP : 0,17300
Entre 15 et 17	21,85	25,33				
Entre 18 et 23	24,67	28,71				
Entre 24 et 29	30,87	36,01	HC : 0,11140	HC : 0,14510	HC : 0,11550	HC : 0,14920
Entre 30 et 35	36,34	42,59				
36	41,89	49,24				

La TVA est de 5,5 % sur l'abonnement et de 20% sur la consommation d'électricité.

Contrat à durée illimitée. Le prix de l'énergie pourra évoluer et auquel cas une information sera faite au client au moins 1 mois avant application des nouvelles conditions. Le client peut résilier sans frais à tout moment.

Les prix de l'énergie

Les tarifs et les prix varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du point de livraison du client.

Tarif HTVA fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes sur l'électricité (CSPE et TCFE)

L'Accise sur l'électricité, d'un montant de 0,0337 €/kWh HTVA,

Energies vertes 100% renouvelables attestées par l'achat de Garanties d'Origine. Détails dans la fiche descriptive sur www.dyneff-gaz.fr

Le prix de l'abonnement

Le prix HTVA intègre la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

* Hors prix des CEE, si client éligible, un coût additionnel de : 0,0065€/KWh au prix de l'énergie HTVA sera appliqué. DYNEFF révisé les prix de la Part des Certificats d'Economies d'Energies (CEE) en fonction de l'évolution des coûts d'approvisionnement de l'électricité et respectivement des coûts de production des dits certificats. DYNEFF communique au Client les nouveaux tarifs des CEE au moins un mois avant la date d'application par courrier électronique ou, à défaut, par voie postale.

Hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature. Prix applicables uniquement dans le réseau Enedis.